

Le Directeur Général de l'Agence Régionale
de Santé Centre-Val de Loire

à

A l'attention de Nicolas GASPARD
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES
61 avenue de Grammont
37041 TOURS Cedex 1

Délégation départementale d'Indre-et-Loire

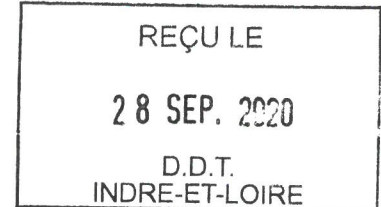
Service émetteur :
Pôle santé publique et environnementale

Affaire suivie par : Jennifer BERTHOMME
Courriel : Jennifer.BERTHOMME@ars.sante.fr

Téléphone : 02.38.77.34.58
Télécopie : 02 47 60 32 91

Chrono : 08092020134409_76248168

Date : 18 septembre 2020



Objet : AEU_37_2020_56_REJET D'EAUX PLUVIALES - AMENAGEMENT D'UNE ZAC SECTEUR NORD_37-2020-00084
Avis ARS

V/Réf. : Votre transmission du 7 septembre 2020

En réponse à votre courrier visé en référence, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'émetts **un avis favorable**.

Le projet se situe en dehors de tout périmètre de protection de captage et ce point est bien présenté dans le dossier déposé.

L'incidence du projet sur la ressource en eau potable est présentée et d'après le dossier déposé : « La ressource en AEP mobilisable sur le secteur permettra de satisfaire à la demande ».

Pour le Directeur général,
La Déléguée départementale
d'Indre-et-Loire

Myriam SALLY-SCANZI